

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MULHOUSE - 6852 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 30/01/2025 - 1008 - 2008 B 00399 - 503 403 172 - 3G GROUPE

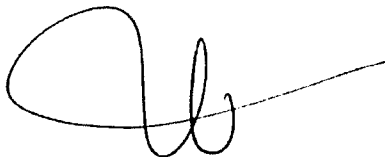
CS B 399
TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MULHOUSE
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS
Date d'enregistrement au Greffe 30/01/25
N° DU DÉPÔT 251 JCCS
LE GREFFIER

3G GROUPE
Société par actions simplifiée
Au capital de 314.000,00 €
Siège social : 5 rue d'Italie – 68310 WITTELSHEIM
503 403 172 RCS MULHOUSE

COMPTES
de l'exercice clos le 31 mars 2024

- Bilan
- Annexe

Pour copie certifiée conforme,
Le Président



1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

N°15949*06

Désignation de l'entreprise : <u>SAS 3G GROUPE</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>					
Adresse de l'entreprise <u>5 RUE D'ITALIE 68310 WITTELSHEIM</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>					
Numéro SIRET* <u>50340317200011</u>		Néant ☐ *					
		Exercice N clos le, <u>31/03/2024</u>					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA					
ACIIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC			
		Frais de développement*	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	990	AG	990	
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	78	AU	78	
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	2 120 000	CV	2 120 000	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH		BI		
TOTAL (II)		BJ	2 121 068	BK	1 068	2 120 000	
ACIIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	63 600	BY	63 600	
		Autres créances (3)	BZ	9 030	CA	9 030	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	46 297	CG	46 297		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	2 877	CI	2 877		
	TOTAL (III)	CJ	121 804	CK	121 804		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	2 242 872	IA	1 068	2 241 804	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:		CP	(3) Part à plus d'1 an :		CR
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 3G GROUPE		Néant ☐ *			
				Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 314 000)			DA	314 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	31 400		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG	1 142 106		
	Report à nouveau			DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	295 609		
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK			
	TOTAL (I)			DL	1 783 115		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
	Avances conditionnées			DN			
	TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	143		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	218 392		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	9 759		
	Dettes fiscales et sociales			DY	91 623		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
	Autres dettes			EA	138 772		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL (IV)			EC	458 689			
Ecart de conversion passif *			ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 241 804			
KLEN VOJIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C	
			Ecart de réévaluation libre			1D	
			Réserve de réévaluation (1976)			1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	458 689		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

En Euro

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/03/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|---------------------------|--------|
| - Matériels et outillages | 50 ans |
|---------------------------|--------|

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Titres de participation SMCE REHA 2 100 000€

Titres de participation SMCE CURAGE 20 000€

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En Euro

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement		TOTAL I		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	990.00	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Instal.géné., agencts & aménagts const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.				
	Autres immos corporelles	Instal. gén., agencts & aménagts divers			
		Matériel de transport			
		Matériel de bureau & info., mobilier	77.50		
Emballages récupérables & divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
		TOTAL III	77.50		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		2 120 000.00		
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL IV	2 120 000.00		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			2 121 067.50		

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation léga Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'étbs, de recherche & de dével. TOTAL I					
	Autres postes d'immob. incorporelles TOTAL II				990.00	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
	Ins. gal. agen. amé. cons					
	Inst.tech., mat. outillage indus.					
	Autres immos corporelles	Instal. génée., agencts, aménagts d.				
		Matériel de transport				
		Mat.bureau, info., mob.				77.50
Emballages récup. div.						
Immos corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL III				77.50		
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence					
	Autres participations				2 120 000.00	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
	TOTAL IV				2 120 000.00	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					2 121 067.50	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

En Euro

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		990.00			990.00
TOTAL		990.00			990.00
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatique, mob.	77.50			77.50
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		77.50			77.50
TOTAL GENERAL		1 067.50			1 067.50

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES		
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissements							
Fonds commercial							
Autres immos incorporelles							
TOTAL							
Constr. Immo. corpor.	Terrains						
	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
	Inst. techniques mat. et outil.						
	Inst. gales, agenc. am divers						
	Mat. transport						
	Mat. bureau mobilier						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

En Euro

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
SMCE REHA SAS - 5 RUE D'ITALIE 68310 WITTELSHEIM - 4	100 000.00	771 393.00	100.00	173 719.00
SMCE CURAGE - 5 RUE D'ITALIE 68310 WITTELSHEIM - 889	20 000.00	48 363.00	100.00	15 416.00
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

TABEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Exercice clos le : 31 mars 2024

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	(Quote-part du c: détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
SMCE REHA SAS - 5 RUE D'ITALIE 68310 WITTELSHEIM - 433174109	100 000.00	597 674.00	100.00						173 719.00	
SMCE CURAGE - 5 RUE D'ITALIE 68310 WITTELSHEIM - 889026969	20 000.00	32 947.00	100.00						15 416.00	
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au § A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au § A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la part entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ETAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

En Euro

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières				
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients		63 600.00	63 600.00	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée	2 029.51	2 029.51	
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		7 000.00	7 000.00		
Charges constatées d'avance		2 877.37	2 877.37		
TOTAUX			75 506.88	75 506.88	
Renvois	(1)	Montant des Prêts & avances consentis aux associés (Pers. physiques)			
	(2)				

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

En Euro

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	143.27	143.27		
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		9 759.30	9 759.30		
Personnel & comptes rattachés		17 241.92	17 241.92		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		39 826.59	39 826.59		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices	1 872.00	1 872.00		
	Taxe sur la valeur ajoutée	25 663.00	25 663.00		
	Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes & assimilés		7 019.00	7 019.00		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)		218 392.00	218 392.00		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		138 772.14	138 772.14		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		458 689.22	458 689.22		
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

En Euro

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		MONTANT
Exploitation		2 877.37
Financières		
Exceptionnelles		
	TOTAL	2 877.37

CAPITAUX PROPRES

En Euro

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	314.00	1 000.00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	314.00	1 000.00

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)		
Report à nouveau de l'exercice précédent		
Résultat de l'exercice précédent		252 315.24
Prélèvements sur les réserves		
Total des prélèvements sur les réserves		
TOTAL DES ORIGINES		252 315.24
Affectations aux réserves	- Réserves légales - Autres réserves	102 315.24
Dividendes		150 000.00
Autres répartitions		
Report à nouveau		
TOTAL DES AFFECTATIONS		252 315.24

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

En Euro

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	143.27
Emprunts et dettes financières divers	8 392.00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 640.00
Dettes fiscales et sociales	32 089.92
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	2 345.00
TOTAL DES CHARGES À PAYER	48 610.19

3G GROUPE

Société par actions simplifiée
au capital de 314.000,00 €
Siège social : 5 rue d'Italie
68310 WITTELSHEIM
503 403 172 RCS MULHOUSE

DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 JUIN 2024

AFFECTATION DU RESULTAT EXERCICE CLOS AU 31 MARS 2024

- Affectation proposée par le Président

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils sont présentés font apparaître un bénéfice de 295.609,23 €, augmenté du montant figurant au compte « Autres réserves » de 1.142.105,90 €, formant un montant distribuable de 1.437.715,13 €, que je vous propose d'affecter comme suit :

- A titre de dividendes aux associés : 300.000,00 €
- Au compte « Autres réserves » : 1.137.715,13 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seraient de 1.483.115,13 €.

Il reviendra en conséquence à chacune des 314 actions composant le capital social un dividende unitaire d'environ 955,41 € qui sera mis en paiement à compter de ce jour.

Il est rappelé que ce dividende est soumis (sauf demande expresse des associés, et sous réserve qu'ils respectent les conditions imposées par la loi) au prélèvement forfaitaire obligatoire de 12,8 %, institué par l'article 117 quater du Code général des impôts, applicable aux dividendes perçus à compter du 1er janvier 2018. Ce prélèvement n'est pas libératoire de l'impôt sur le revenu. Le dividende est également soumis aux prélèvements sociaux au taux de 17,2 %.

L'imposition du dividende est effectuée soit selon le régime du Prélèvement Forfaitaire Unique de 30 %, déjà précompté comme exposé ci-dessus soit, sur option de l'actionnaire selon le régime de l'impôt sur le revenu après application, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, je vous rappelle qu'au titre des trois exercices précédents, il a été distribué les dividendes suivants :

	Dividende distribué	Montant éligible à l'abattement art.158 CGI	Montant non éligible à l'abattement
Exercice 2020/2021	200.000,00 €	200.000,00 €	
Exercice 2021/2022	150.000,00 €	150.000,00 €	
Exercice 2022/2023	150.000,00 €	150.000,00 €	

6

- **Affectation décidée par l'Assemblée Générale**

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition du Président et après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 295.609,23 €, augmenté du montant figurant au compte « Autres réserves » de 1.142.105,90 €, formant un montant distribuable de 1.437.715,13 €, décide de l'affecter de la manière suivante :

- A titre de dividendes aux associés : 300.000,00 €
- Au compte « Autres réserves » : 1.137.715,13 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seraient de 1.483.115,13 €.

Il reviendra en conséquence à chacune des 314 actions composant le capital social un dividende unitaire d'environ 955,41 € qui sera mis en paiement à compter de ce jour.

Il est rappelé que ce dividende est soumis (sauf demande expresse des associés, et sous réserve qu'ils respectent les conditions imposées par la loi) au prélèvement forfaitaire obligatoire de 12,8 %, institué par l'article 117 quater du Code général des impôts, applicable aux dividendes perçus à compter du 1er janvier 2018. Ce prélèvement n'est pas libératoire de l'impôt sur le revenu. Le dividende est également soumis aux prélèvements sociaux au taux de 17,2 %.

L'imposition du dividende est effectuée soit selon le régime du Prélèvement Forfaitaire Unique de 30 %, déjà précompté comme exposé ci-dessus soit, sur option de l'actionnaire selon le régime de l'impôt sur le revenu après application, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'au titre des trois exercices précédents, il a été distribué les dividendes suivants :

	Dividende distribué	Montant éligible à l'abattement art.158 CGI	Montant non éligible à l'abattement
Exercice 2020/2021	200.000,00 €	200.000,00 €	
Exercice 2021/2022	150.000,00 €	150.000,00 €	
Exercice 2022/2023	150.000,00 €	150.000,00 €	

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifiée conforme
Le Président
M. Laurent GERBER

